

Sologne → Vivre son pays

SAINT-VOIR

Ateliers pour créer des livres de souvenirs

En 2021, le centre social Jaligny/Neuilly a accompagné un groupe d'ainés pour proposer des activités, dans la salle d'animation du Clos des Hirondelles, à Saint-Voir. L'un des participants avait témoigné de son expérience d'écriture de livres de souvenirs pour sa famille.

Pour 2022, l'animatrice a donc proposé de participer à deux ateliers : création de boîtes à souvenirs et ateliers d'écriture. L'équipe du centre social a fait appel à Gisèle Gaston, présidente et auteure pour l'association Mémoires du Bourbonnais, originaire de Bellerive-sur-Allier.

Dans une ambiance conviviale, jeudi 17 mars, le groupe d'ainés a échangé



LE GROUPE D'AÎNÉS. Travail de mémoires avec Gisèle Gaston.

avec Gisèle autour de son expérience d'auteure, ses livres (une quarantaine !), et définir le projet.

Le groupe va réaliser un livret et une exposition en juillet (date précise à venir). Deux autres rencon-

tres sont prévues les jeudis 7 avril et 5 mai.

Par ailleurs, d'autres animations, ouvertes à tous les seniors du territoire du centre social, ont lieu : des ateliers créatifs (scrapbooking, aquarelle), des visi-

tes (Charroux, Murat-le-Quaire, Chantelle)... ■

➔ **Pratique.** Renseignements auprès de Delphine, animatrice seniors au centre social Jaligny/Neuilly, tél. 04.70.34.70.74 ou par mail seniors.csjn@orange.fr

GARNAT-SUR-ENGIÈVRE

44^e assemblée du club de l'amitié

La rétrospective 2021 du club de l'amitié de Garnat-Saint-Martin-des-Lais a permis de souligner l'excellente participation au loto du 14 octobre et la participation au repas de Noël de 43 adhérents sur les 46 que compte le club.

La présidente Bernadette Raval a exprimé sa reconnaissance concernant les subventions octroyées les maires Joël Lamouche et Jean-Marc Brunot, puis rendait hommage aux disparus de l'année.

Le bilan financier annuel accusait un déficit par manque de manifestation en raison de la crise sanitaire, cependant la trésorière présentait une gestion saine permettant de prévoir pour 2022 le loto



VIE ASSOCIATIVE Les 37 adhérents présents ont terminé la réunion par le traditionnel repas choucroute.

interclubs du jeudi 14 avril, le loto du dimanche 19 juin, un repas en juillet, le coq au vin de l'automne et le repas de Noël dont les dates restent à caler.

Pour le loto interclub du 14 avril, les personnes désignant faire des dons doi-

vent les déposer chez Jacqueline Maître, à la Besace de Garnat-sur-Engière ou chez Jean-François Gras, 18, route de Gannay-sur-Loire.

Un tiers du bureau a été réélu, lors de cette 44^e assemblée générale.

Le bureau. Présidente et

secrétaire, Bernadette Raval ; trésorière, Jacqueline Maître ; secrétaire adjointe, Jeanine Bordes, et trésorière adjointe, Josette Brunot. ■

➔ **Pratique.** L'adhésion est de 25 € ; contacts au 04.70.42.77.64, 04.70.42.73.48 ou 04.70.42.59.23.

PARAY-LE-FRÉSIL

Des petits ambassadeurs du PAL



La classe unique CE2, CM1 et CM2 du RPI de Paray-le-Frésil a participé au projet Les Petits ambassadeurs en partenariat avec le PAL, le but étant de parrainer un animal du parc. Après trois séances en classe avec un animateur du PAL, les élèves ont pu rencontrer en vrai leur animal totem, Maleo, une panthère des neiges. Une rencontre inoubliable pour les élèves. Ils ont eu la chance de visiter le parc animalier et ont pu assister à une séance d'entraînement des rapaces. ■

SAINT-MARTIN-DES-LAIS

Les CATM en assemblée générale



LE TEMPS DES BILANS. Les CATM ont tenu leur assemblée générale dans les locaux de la mairie de Saint-Martin-des-Lais.

La section CATM de Saint-Martin-des-Lais maintient ses effectifs, 8 CATM et 7 veuves.

Le président Antoine Brunot ouvrait la séance en rendant hommage aux disparus de l'année par une minute de silence. Il remerciait ensuite le porte-drapeau André Vilette, présent à toutes les occasions.

Le trésorier Albert Roy, après avoir détaillé les dépenses et les recettes, fixait un solde positif.

Les adhérents récupéraient leur timbre, 26 € pour les membres et 20 € pour les veuves.

Le bureau. Président, Antoine Brunot ; trésorier, Albert Roy ; secrétaire, Petit Regis ; porte-drapeaux, André Vilette et Régis Petit. ■

CHEVAGNES

II^e Guerre mondiale : appel à témoignages

La projection du documentaire de Thierry Martin-Douyat, *L'Allier entre Occupation et Résistance*, a rassemblé un peu plus d'une trentaine de personnes, samedi soir, à la salle polyvalente.

L'assistance a apprécié les nombreux témoignages qui constituent le socle de ce documentaire, recueillis auprès de Bourbonnais qui ont contribué à l'organisation de la Résistance dans l'Allier ou qui en ont été les témoins directs.

La soirée s'est prolongée par un long moment d'échange entre le public et Thierry Martin-Douyat qui est revenu sur la manière dont ce documentaire a été réalisé et l'urgen-

ce d'enregistrer ces témoignages qui ont valeur d'archives.

Le réalisateur entend poursuivre ce travail de mémoire et lance un appel à toutes les personnes qui pourraient témoigner, qu'elles aient été témoins ou acteurs de faits de Résistance, de rafles, de fusillades, etc., sur le territoire de Sologne bourbonnaise. Contacter Chevagnes en Sologne Bourbonnaise qui transmettra (06.10.44.58.69 ou chevagnesensolognebourbonnaise@gmail.com). ■

➔ **Pratique.** Prochain événement avec CSB : animation musicale avec Benjamin César-Donguy (multi-instrumentiste, chanteur), samedi 23 avril, à partir de 21 heures, salle polyvalente.



DOCUMENTAIRE. Le réalisateur Thierry Martin-Douyat entend poursuivre ce travail de mémoire.

À NOTER

THIEL-SUR-ACOLIN. Loto. Le Club sportif thiélois organisera son traditionnel loto de début d'année, samedi 26 mars à 14 heures, à la salle polyvalente. 10 tours + 1 gratuit, numéro de la chance, mini et super-quinés. De nombreux lots basés sur la nourriture seront mis en jeu : volailles, paniers garnis, bouteilles, bons d'achat, caisses de viande, jambons etc.. Des bons d'achat de 300 € et 150 € récompenseront les gagnants de la super-quiné. ■

LA FERTÉ-HAUTERIVE. Concours de belote. Le comité des fêtes organise un concours de belote, samedi 26 mars, à partir de 14 heures, à la salle polyvalente.

Du 1^{er} au 4^e prix : bons d'achats (100 pour le 1^{er}), ensuite, champagne, rosettes. Un lot à chaque participant. ■